



Extrait du Site officiel de la ville de Vallauris Golfe-Juan

<http://www.vallauris-golfe-juan.fr/Les-colleges-publics.html>

Les collèges publics

- fr - Jeunesse - Secondaire -

Date de mise en ligne : mercredi 25 mars 2009

Site officiel de la ville de Vallauris Golfe-Juan

Attribution des compétences

Tous les collèges publics sont gérés par le Conseil Général des Alpes Maritimes, qui a la charge :

- des travaux, de la construction, de la réhabilitation, de l'extension et de la maintenance des collèges des Alpes Maritimes.
- de l'équipement et du fonctionnement des établissements et du personnel. du recrutement et de la gestion des personnels techniciens, ouvriers et de service (TOS) des collèges.
- de l'organisation des activités éducatives, sportives et culturelles dans les locaux scolaires.
- de la mise en place et du fonctionnement des transports scolaires.

Enfin, il définit [la sectorisation des collèges publics du département](#), c'est-à-dire, qu'il précise dans quel collège public doivent être scolarisés les élèves qui habitent dans telle zone du département.

Il veille ainsi à fournir aux collégiens les meilleures conditions d'études et d'apprentissage.

[Lien vers la page « Collège » du Ministère de l'Education Nationale](#)